

INTRODUCTION



André CROCQ

*Vice-président de l'Audiar,
Vice-président de Rennes Métropole en charge de la planification urbaine
et du développement durable*

“ En 2016 l'Audiar a mené à bien l'essentiel des missions inscrites à son programme mutualisé d'activité. Elle a commencé à traduire dans les faits les orientations nouvelles que lui a données sa gouvernance concernant notamment le renforcement de ses missions de prospective et de ses approches économiques. Cela est visible en particulier dans la répartition des temps de travail de l'équipe¹.

À titre d'exemple, l'agence a lancé une réflexion prospective sur l'attractivité rennaise post 2020. Elle a recueilli le point de vue des PME rennaises sur l'avant et l'après 2020 : comment elles voyaient l'avenir de la Métropole et comment elles se préparaient à accompagner les investissements majeurs en cours.

On peut mettre en avant également les études réalisées sur la recherche de relais de croissance pour le territoire avec, pour illustration, l'analyse approfondie de la place de l'économie maritime dans le département d'Ille-et-Vilaine. Menée en relation avec Rennes Atalante, l'agglomération de Saint-Malo et Rennes Métropole, elle a permis de démontrer qu'il existait dans ce grand territoire de véritables niches de croissance. Elle a montré toute l'importance de sa prise en compte à l'échelle régionale.

Je voudrais aussi attirer l'attention sur des missions qui illustrent l'intérêt des interventions de l'Audiar en tant qu'outil d'observation de nos territoires et de suivi des politiques qui y sont mises en place. Il s'agit d'abord des approches novatrices qu'elle a développées. La première a révélé le poids économique des universités de Rennes sur le territoire, et donc l'enjeu de la réussite du Schéma de Développement Universitaire en cours. La deuxième a porté sur l'observatoire du tourisme, un état des lieux, temps zéro avant l'ouverture du centre de congrès « couvent des Jacobins », pour la métropole rennaise où l'enjeu de sa reconnaissance comme destination de tourisme de loisirs et d'affaire est une priorité. On le sait le tourisme urbain est un point faible en Bretagne.

En ce qui concerne le soutien à la définition et à la mise en œuvre des politiques thématiques de Rennes Métropole, je retiendrais l'étude réalisée avec le Conseil Départemental et Rennes Métropole sur les voies réservées aux Transports Collectifs (TC). Elle a débouché sur la décision du lancement prochain d'une expérimentation sur la réaffectation des Bandes d'Arrêt d'Urgence (BAU) aux TC aux heures de pointes d'un des axes congestionnés pour rendre cette alternative à la « voiture solo » plus attractive. Il me semble de même que la recherche exploratoire lancée sur « les indicateurs de bien-être » s'inscrit bien dans une démarche d'appui à la politique de la ville et de la cohésion sociale du territoire en donnant la parole aux habitants.

L'agence a également répondu aux priorités de deux de ses EPCI membres : l'élaboration de leur PLUi. Pour Rennes Métropole, l'Audiar, en lien direct avec les élus et les services métropolitains, a pu réaliser l'ensemble des diagnostics nécessaires tout en s'investissant fortement dans la mise en place et l'animation des séminaires de concertation. Elle a fait de même pour le PLUi du Val d'Ille-Aubigné en assumant sa maîtrise d'œuvre. Ces missions de planification ont été menées dans les délais prévus pour permettre aux deux groupements de s'inscrire dans les calendriers imposés par la loi ALUR².

Enfin, l'Audiar joue un rôle important dans la mise en place des conditions favorables au dialogue territorial et à son animation au sein de l'aire urbaine rennaise et de la Région Bretagne. Elle a œuvré à ce titre à l'identification des interdépendances et des relations existantes entre la Métropole, ses EPCI voisins et les autres territoires régionaux, des relations qui sont, chiffres à l'appui, profitables à l'ensemble des partenaires.

Vous l'aurez constaté au travers des exemples que j'ai choisis, l'agence dispose d'un éventail de compétences étendu et réussit souvent à travailler en transversalité pour enrichir ses travaux et en faire bénéficier ses membres. Je tiens à le souligner au moment où son nouveau projet stratégique est en cours d'élaboration. ”

¹ Ces deux thématiques ont représenté respectivement 13 % et 11 % du temps de travail de l'agence.

² Le temps consacré à ces missions a été de l'ordre de 35 % du temps de travail de l'agence.